



05 06 2023

[REP] : DE NOUVEAUX POINTS DE COLLECTE

Depuis le 1er mai 2023, de nouveaux points de collecte sont mis en place et situés à des emplacements stratégiques pour vous faciliter leur utilisation.

En tant que producteur EDILTECO® a adhéré à Valobat. Dans le cadre de cette adhésion, notre entreprise collecte une écocontribution auprès de ses clients – elle apparaît notamment sur les factures et accusés de réception de commandes – qui est ensuite reversée à Valobat.

Depuis le 1er mai 2023, de nouveaux points de collecte sont mis en place et situés à des emplacements stratégiques pour vous faciliter leur utilisation. Ces points de collecte permettent de collecter et supprimer les déchets couramment produits sur les chantiers : gravats, déchets de plâtre, emballages, EPI, etc. Les points de collecte Valobat sont équipés de conteneurs spécifiques pour chaque type de déchet. Ils sont conçus pour être facilement accessibles et pratiques. Ils sont généralement situés à proximité des chantiers ou des zones d'activité des artisans, ce qui permet de réduire les coûts et les efforts liés au transport des déchets.

La mise en place des points de collecte de la REP pour les artisans du BTP permet aux professionnels de se conformer aux obligations réglementaires en matière de gestion des déchets. En les utilisant vous pourrez être sûrs que vos déchets seront pris en charge de manière responsable et respectueuse de l'environnement.

Nous vous encourageons donc à utiliser ces points de collecte afin de contribuer à une meilleure gestion des déchets de notre secteur d'activité. Cela peut non seulement vous éviter des sanctions financières mais surtout contribuer à valoriser votre image auprès de vos clients et partenaires.